RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1988 B 01429
Numéro SIREN : 344 867 809
Nom ou dénomination : SOCIETE DE PARTICIPATIONS LYONNAISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/027230

SOCIETE DE PARTICIPATIONS LYONNAISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES (SPLIC)

Société par actions simplifiée
Au capital de 41 054,51 €
ZI LYON-NORD
175 rue Jacquard

GENAY (69730)

344 867 809 RCS LYON

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2020

LE PRESIDENT

ETATS CONSOLIDES AU 31/12/2020 GROUPE SPLIC

ACTIF

(en milliers d'euros)	Note	BRUT	AMORT/ PROVIS.	NET au 31/12/2020	NET au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE		**48 295**	**30 083**	**18 212**	**17 918**
Ecart d'acquisition	**4.1**	**5 657**	**2 662**	**2 995**	**2 906**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**4.2**	**4 388**	**3 225**	**1 163**	**1 072**
Concessions, brevets et droits similaires		4 374	3 211	1 163	1 072
Frais d'Etablissements		10	10	0	0
Fonds commercial		0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles		3	3	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**4.3**	**37 623**	**24 196**	**13 427**	**13 397**
Terrains		1 079	0	1 079	1 079
Constructions		12 064	7 237	4 827	5 308
Instal. tech, mat. et outil. Industriels		21 600	14 797	6 803	6 210
Autres immobilisations corporelles		2 848	2 162	686	648
Immobilisations en cours		10	0	10	81
Avances et acomptes		22	0	22	72
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**4.4**	**627**	**0**	**627**	**542**
Participat. et créances rattachées		1	0	1	10
Prêts		0	0	0	0
Autres immobilisations financières		626	0	626	532
ACTIF CIRCULANT		**39 194**	**2 251**	**36 943**	**33 372**
STOCKS	**5**	**24 070**	**1 939**	**22 131**	**20 386**
Matières premières, approvisionnements		4 189	265	3 924	3 114
En cours de production		3 581	105	3 476	3 746
Produits finis		14 673	1 409	13 264	11 131
Marchandises		1 627	160	1 467	2 395
CREANCES	**5**	**10 759**	**312**	**10 448**	**11 850**
Clients et comptes rattachés		7 810	312	7 498	9 274
Autres créances		2 827	0	2 827	2 395
Impôts différés actifs		123	0	123	180
TRESORERIE	**6**	**4 364**	**0**	**4 364**	**1 135**
Valeurs mobilières de placement		2 615	0	2 615	262
Disponibilités		1 749	0	1 749	873
COMPTES DE REGULARISATION		**361**	**0**	**361**	**373**
Charges constatées d'avance		361	0	361	373
TOTAL ACTIF		**87 850**	**32 334**	**55 516**	**51 663**

ETATS CONSOLIDES AU 31/12/2020 GROUPE SPLIC

PASSIF

(en milliers d'euros)	Note	NET au 31/12/2020	NET au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES	**7**	**18 448**	**17 872**
Capital social ou individuel	**8**	41	41
Prime émission		1 553	1 553
Réserve légale		4	4
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves		4 043	4 151
Réserves consolidées		11 578	9 990
Report à nouveau		0	0
Subventions		0	0
Ecarts de conversion sur capitaux propres		-23	0
RESULTAT DE L'EXERCICE (part du groupe)		1 253	2 132
TOTAL		**18 448**	**17 872**
Ecart Acquisition Négatif			
INTERETS MINORITAIRES	**7**	**803**	**778**
Avances conditionnées	**10**	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**9**	**3 953**	**4 526**
Provisions pour risques		2 517	2 974
Provisions pour charges		1 436	1 552
DETTES		**32 231**	**28 402**
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts & dettes auprès établissements de crédit			
- Emprunts	**10**	18 710	12 901
- Découverts, concours bancaires		902	4 833
Emprunts et dettes financières divers	**10**	47	61
Avances et acomptes reçus sur commandes		346	20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 562	5 588
Dettes fiscales et sociales		6 446	3 826
Comptes courants créditeurs	**10**	965	867
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		236	298
Autres dettes		21	10
COMPTE DE REGULARISATION		**81**	**85**
Produits constatés d'avance		81	85
TOTAL PASSIF		**55 516**	**51 663**

ETATS CONSOLIDES AU 31/12/2020 GROUPE SPLIC

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Note	NET au 31/12/2020	% CA	NET au 31/12/2019	% CA
Ventes de marchandises		167	0,40%	236	0,49%
Production vendue de biens et services		41 903	99,60%	47 773	99,51%
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**11**	**42 070**	**100,00%**	**48 009**	**100,00%**
Production stockée		1 837	4,37%	-756	-1,57%
Production immobilisée		826	1,96%	577	1,20%
Subventions d'exploitation		28	0,07%	9	0,02%
Reprises sur amort. et provisions		1 942	4,62%	2 050	4,27%
Autres produits		19	0,04%	4	0,01%
Transfert de charges d'exploitation		395	0,94%	130	0,27%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**47 117**	**112,00%**	**50 024**	**104,20%**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		150	0,36%	162	0,34%
Variation de stock (marchandises)		-31	-0,07%	3	0,01%
Achats de matières premières et autre approv.		7 819	18,59%	8 498	17,70%
Variation de stock (mat. premières et approvisionnements)		-114	-0,27%	-395	-0,82%
Autres achats et charges externes		11 890	28,26%	12 649	26,35%
Impôts, taxes et versements assimilés		1 033	2,46%	1 050	2,19%
Salaires et traitements		14 197	33,75%	14 423	30,04%
Charges sociales		5 075	12,06%	5 381	11,21%
Dotations aux amortissements		3 473	8,26%	2 995	6,24%
Dotations aux provisions		1 891	4,49%	1 756	3,66%
Autres charges		146	0,35%	125	0,26%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		**45 529**	**108,22%**	**46 647**	**97,16%**
1 – RESULTAT D'EXPLOITATION		**1 588**	**3,77%**	**3 377**	**7,03%**
Produits financiers		163	0,39%	190	0,40%
Charges financières		762	1,81%	595	1,24%
2 – RESULTAT FINANCIER	**16**	**-598**	**-1,42%**	**-405**	**-0,84%**
3 – RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		**989**	**2,35%**	**2 972**	**6,19%**
Produits exceptionnels		2 657	6,32%	2 398	4,99%
Charges exceptionnelles		2 367	5,63%	3 020	6,29%
4 – RESULTAT EXCEPTIONNEL	**17**	**291**	**0,69%**	**-622**	**-1,30%**
Participation		0	0,00%	0	0,00%
Impôts sur les bénéfices		-78	-0,19%	69	0,14%
5 – RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		**1 358**	**3,23%**	**2 280**	**4,75%**
Quote-part résultats sociétés mises en équivalence		0	0,00%	0	0,00%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	**4.1**	0	0,00%	0	0,00%
6 - RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**1 358**	**3,23%**	**2 280**	**4,75%**
7 - RESULTAT MINORITAIRES		**106**	**0,25%**	**148**	**0,31%**
8 – RESULTAT PART DU GROUPE		**1 253**	**2,98%**	**2 132**	**4,44%**
RESULTAT PAR ACTION (en euros)		*465*		*792*	
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)		*465*		*792*	

ETATS CONSOLIDES AU 31/12/2020 GROUPE SPLIC

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros		31/12/2020	31/12/2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
RESULTAT NET (+/-)		**1 253**	**2 132**
Ecart conversion résultat		-19	0
Dotations aux amortissements et aux provisions	+	7 369	7 152
Reprises de provisions (A)	-	-4 343	-4 115
Résultats de cessions d'immobilisations	-	-9	-9
QP de mino incluse dans le résultat	+	106	148
Variations des impôts différés		-32	8
Autres	+		
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	**=**	**4 324**	**5 164**
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	-	0	0
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	-	**1 469**	**3 038**
Stocks et encours (bruts)		-2 025	534
Créances clients (brutes)		1 895	636
Autres créances (brutes)		-466	1 634
Dettes fournisseurs		-800	152
Autres dettes		2 864	83
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		**5 794**	**8 202**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	-	**-3 413**	**-3 140**
Immobilisations incorporelles		-666	-361
Immobilisations corporelles		-2 544	-2 758
Immobilisations financières		-203	-20
Subventions d'investissements		0	0
Cessions d'immobilisations	+	**22**	**10**
Immobilisations incorporelles et corporelles		19	10
Immobilisations financières		3	0
Diminution des immobilisations	+	**0**	**0**
Immobilisations financières			
Variation de périmètre	-		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		**-3 391**	**-3 130**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés	-	-632	-558
Apport par les minoritaires	+	68	0
Emissions d'emprunts	+	7 835	3 061
Apport en compte courant	+		
Remboursements d'emprunts	-	-2 372	-3 683
Variations des autres fonds propres	+	0	0
Variations de périmètre	+		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		**4 899**	**-1 180**
+/- Incidence des variations des cours des devises		-25	-2
VARIATION DE TRESORERIE		**7 277**	**3 891**
TRESORERIE			
Trésorerie d'ouverture	+/-	-3 697	-7 588
Trésorerie de clôture	+/-	3 462	-3 697
Variation de périmètre		**-117**	**0**
VARIATION DE TRESORERIE		**7 277**	**3 891**

NOTE 1 - FAITS MARQUANTS ET VARIATIONS DE PERIMETRE

FAITS MARQUANTS

La société SPLIC détient des sociétés fabriquant et commercialisant des produits médicaux et chirurgicaux dans le domaine de la chirurgie orthopédique.

Dans le cadre de son développement, le groupe a acquis en juin 2020 la société Promeca 03 afin d'intégrer la maintenance et la production des moules.

La pandémie liée au Covid 19 a entrainé une forte baisse de l'activité sur 2020. Tous les impacts sont intégrés dans les comptes consolidés.

PRINCIPALES VARIATIONS DE PERIMETRE INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE

Entrées

Deux sociétés sont entrées dans le périmètre du groupe Splic. Ce sont :
- la société Promeca 03 acquise en juin 2020,
- la société Lépine SAS créée en juillet 2020.

Ces 2 sociétés sont détenues à 100 % par la société Groupe Lépine.

Sorties

Aucune sortie n'a été constatée au cours de l'exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice n'est susceptible de générer un impact significatif sur les comptes consolidés.

NOTE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION 2020

Les filiales et participations placées sous le contrôle direct ou indirect de la Société Mère sont retenues dans le périmètre de consolidation.

Dénomination - Forme juridique	Adresse du siège social	Capital social (K€)	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
SPLIC	175 rue Jacquard 69730 GENAY SIREN : 344 867 809	41	Société mère	Société mère	
GROUPE LEPINE	175 rue Jacquard 69730 GENAY SIREN : 957 503 642	3 029	100%	100%	Intégration globale
AMF	Route de Quincy 18120 LURY SUR ARNON SIREN : 420 433 948	15	60%	60%	Intégration globale
CETLA	10 route de Quincy 18120 LURY SUR ARNON SIREN : 832 381 040	10	80%	80%	Intégration globale
ICB	175 rue Jacquard 69730 GENAY SIREN : 389 706 235	8	70%	70%	Intégration globale
TBF - GENIE CELLULAIRE	6 rue d'Italie 69780 MIONS SIREN : 389 879 818	38	95%	95%	Intégration globale
TB BIO	6, rue d'Italie 69780 MIONS SIREN : 813 356 649	10	100%	98%	Intégration globale
LEPINE ALGERIE	9 rue Tabrizi Philosophe Les Sources BMR ALGER	95	60%	60%	Intégration globale
LEPINE COLOMBIE	25 Manzana 9 Bodega 16 110221 BOGOTA - COLOMBIE	11	80%	80%	Intégration globale
LEPINE DEUTSCHLAND	In der Luxhohl 5 63303 DREIEICH	25	100%	100%	Intégration globale
LEPINE IBERICA	J J Tadeo murguia 3-5 bajo 20304 IRUN (Espagne)	5	100%	100%	Intégration globale
LEPINE ITALIA	Via Cassanesse, 100 Segrate - MILANO (Italie)	10	100%	100%	Intégration globale
LEPINE MAROC	79, Avenue Ibn Sina Rabat - AGDAL (Maroc)	81	50%	50%	Intégration globale
MEDIMET GmbH	Ohle Ring 23-25 21684 STADE Allemagne	25	100%	100%	Intégration globale
PROMECA 03	50 rue du Bas de Dursat ZA des Combes 03200 LE VERNET SIREN : 348 487 471	125	100%	100%	Intégration globale
LEPINE	270 rue Jacquard 69730 GENAY SIREN : 887 535 334	10	100%	100%	Intégration globale

NOTE 3 – PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET MODALITES DE CONSOLIDATION

PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Les comptes des sociétés consolidées sont tous arrêtés au 31/12/2020 et ont une durée de 12 mois, comme l'exercice précédent, à l'exception de la société Lépine qui a été créée en Juillet 2020.

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en milliers d'euros et sont établis, d'une part conformément aux principes comptables généralement admis en France et, d'autre part, conformément au règlement 99-02 du 29 avril 1999 du Comité de Réglementation Comptable.

A ce titre, les comptes consolidés ont pris en compte les principes comptables appliqués dans les comptes sociaux en vigueur en France avec l'application, à compter du 1er janvier 2005, du règlement sur les actifs CRC 2002-10.
La méthode de première application choisie est celle du traitement prospectif des règlements CRC 2002-10 et 2004-06. Les immobilisations ont donné lieu à décomposition sur les actifs présentant une valeur nette comptable significative au 1er janvier 2005.

Par ailleurs, le Groupe applique les méthodes préférentielles recommandées dans le cadre du règlement 99-02 :
- l'activation des contrats de location financement,
- la comptabilisation des engagements de fin de carrière et prestations assimilées à la charge des sociétés du Groupe,
- l'enregistrement en résultat des écarts éventuels de conversion actifs et passifs monétaires libellés en devises.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

METHODES DE CONVERSION DES ELEMENTS EN DEVISES

*** Méthode de conversion des états financiers des entreprises étrangères**

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion des états financiers des filiales étrangères a été effectuée au taux de change de fin d'exercice pour les éléments monétaires et non-monétaires du bilan, et au taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés, pour la part revenant à l'entreprise consolidante, dans ses capitaux propres au poste « Ecarts de conversion » et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

*** Méthode de conversion des transactions en devises**

Les transactions libellées en devises autres que les devises de fonctionnement sont converties en euros au taux de change en vigueur à la date d'opération. Les gains et pertes de change résultant du paiement des dettes et créances afférentes en devises sont enregistrés en résultat de l'exercice.

Les taux utilisés pour les comptes consolidés au 31/12/2020 sont :

	Taux Clôture	*Taux Moyen*
Dirham Marocain	10,88	10,85
Dinar Algérien	162,27	146,06
Pesos Colombien	4187,00	4262,17

ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts de première consolidation sont répartis en écarts d'évaluation amortissables ou non amortissables et en écarts d'acquisition amortissables pour le solde non affecté.

Ecarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ».

Suite à l'application du règlement ANC 2015-06, les écarts d'acquisition positifs suivent la règle appliquée aux fonds de commerce acquis par le groupe. A compter du 01/01/2016, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis mais un test de valeur est réalisé pour chacun.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué par comparaison entre la valeur brute et la valeur d'inventaire. Cette valeur d'inventaire résulte de l'application de différentes méthodes :
- méthode patrimoniale,
- méthode de rentabilité sur la base des performances historiques et des perspectives.

Ecarts d'acquisition négatifs

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».
Les écarts d'acquisitions négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de recherche et développement

Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les autres immobilisations incorporelles (fonds de commerce, logiciels, brevets, marques et licences ...) sont amorties linéairement sur une durée variant de 2 à 5 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire et sur les durées d'utilité des immobilisations corporelles, conformément au règlement CRC 2002-10 :

- Aménagements des constructions :	
o Travaux de gros oeuvres et maçonnerie :	26 à 30 ans
o Travaux de plomberie :	21 ans
o Travaux de plâtrerie, peinture, électricité :	11 à 16 ans
- Installations générales :	5 à 16 ans
- Matériels industriels :	
o Gros matériels :	10 à 15 ans
o Petits matériels :	4 à 7 ans
- instrumentation :	2 à 3 ans
- Matériel de transport :	2 à 5 ans
- Matériel et mobilier de bureau :	3 à 5 ans

Par application de la méthode préférentielle qui préconise l'activation des contrats de location financement, les biens financés en crédit-bail sont considérés comme acquis en pleine propriété. Ces biens sont enregistrés en immobilisations avec pour contrepartie une dette financière. Ils sont alors amortis selon les règles applicables aux catégories concernées. Seuls les contrats de financement supérieurs à 20 K€ sont activés.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres non côtés
La valeur d'inventaire des autres titres immobilisés est déterminée titre par titre et repose d'une part sur la dernière situation connue, d'autre part sur des évènements intervenus au cours du dernier exercice et affectant la valeur comptable.

Titres côtés
Aucun titre de cette catégorie n'est détenu par le Groupe.

STOCKS

Matières premières, marchandises et produits consommables
Les stocks sont évalués selon la méthode « Premier entré, premier sorti ». Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

En cours de production et produits finis
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourrant à la production.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Dépréciation
Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme.

INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE

Le groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Les coûts estimés des engagements de fin de carrière et prestations assimilées sont calculés et sont comptabilisés en provisions pour risques et charges dans le respect de la recommandation du CNC 2003-R-01.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels sont définis, conformément aux textes en vigueur, comme limités aux éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents.

IMPOTS SUR LES BENEFICES - intégration fiscale

L'impôt exigible est comptabilisé en résultat et en bilan et est corrigé par la prise en compte d'impôts différés. Les impôts différés inscrits dans les comptes consolidés proviennent des charges fiscales latentes ou des crédits potentiels d'impôts. Selon les principes comptables français applicables aux comptes consolidés, un impôt différé est constaté dès lors qu'une différence temporaire apparaît, à chaque fois que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Les déficits reportables ou crédits d'impôts sont activés dès qu'il existe une assurance raisonnable de la constatation de profits taxables suffisants permettant leur imputation. Les actifs ainsi constatés sont réexaminés à chaque clôture de comptes.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Le taux d'impôt retenu pour les sociétés françaises est le taux d'impôt normal sur les sociétés qui sera en vigueur au cours de l'exercice soit 26,50 %.

A partir du 01/01/2009, les sociétés françaises, dont le pourcentage de détention est supérieur à 95 %, sont comprises dans le périmètre d'intégration fiscale défini au niveau de la société Splic.

OPERATIONS INTRAGROUPES

Les opérations réalisées entre les sociétés intégrées globalement ont été éliminées chaque fois qu'elles étaient significatives.
Outre les distributions de dividendes, celles-ci se résument pour l'essentiel à des ventes de marchandises, des prestations de services ainsi que des avances de trésorerie. Les marges incluses dans les stocks sont retraitées lorsqu'elles sont significatives.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS LYONNAISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES (SPLIC)

Société par actions simplifiée
Au capital de 41 054,51 €
ZI LYON-NORD
175 rue Jacquard

GENAY (69730)

344 867 809 RCS LYON

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDES

RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Madame, Messieurs,

Conformément L.233-26 et suivants du code de commerce, je vous présente mon rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

ACTIVITE DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES SOCIETES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

Le Groupe est composé des sociétés suivantes:

. Société mère : SPLIC

. Filiales : GROUPE LEPINE, LABORATOIRE TBF, AMF, ICB, LEPINE MAROC, LEPINE IBERICA, LEPINE ALGERIE, LEPINE ITALIE, TB BIO, LEPINE DEUTSCHLAND, MEDIMET, CETLA, LEPINE COLOMBIA, PROMECA 03, LEPINE.

Le groupe évolue sur les métiers relatifs aux produits à usage médical auprès d'une clientèle de cliniques et d'hôpitaux sur le territoire métropolitain et à l'export.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 42 070 K€ contre 48 009 K€ au 31 décembre 2019. Il correspond à la facturation de l'ensemble des sociétés du groupe.

Les achats consommés sont en baisse à 19 714 K€ contre 20 917 K€ l'exercice précédent.

Les charges de personnel sont en baisse à 19 272 K€ contre 19 804 K€ l'exercice précédent.

Les impôts, taxes et versements assimilés ressortent à 1 033 K€, stables par rapport à l'exercice précédent, 1 050 K€.

Ainsi, après une variation nette des amortissements et provisions de 3 422 K€ contre 2 701 K€ l'exercice précédent, le résultat d'exploitation est en baisse à 1 588 K€ contre 3 377 K€

Le résultat financier est un résultat négatif de 598 K€ contre 405 K€ l'exercice précédent.

Le résultat courant des entreprises intégrées ressort à 989 K€. Il s'élevait à 2 972 K€ au 31 décembre 2019.

Après un résultat exceptionnel ressortant à un résultat bénéficiaire de 291 K€ et un impôt sur les bénéfices négatif de 78 K€, le résultat net des entreprises intégrées est un bénéfice de 1 358 K€ contre un bénéfice de 2 280 K€ au 31 décembre 2019.

En l'absence de dotation aux amortissements des écarts d'acquisition, le résultat net de l'ensemble consolidé est un bénéfice de 1 358 K€, contre un bénéfice de 2 280 K€ antérieurement.

En conclusion, le résultat revenant à l'entreprise consolidante est un bénéfice de 1 253 K€ au 31 décembre 2020, contre un bénéfice de 2 132 K€ précédemment.

PROGRES REALISES OU DIFFICULTES RENCONTREES

Nos résultats sont conformes à la stratégie mise en place, dans le cadre de la crise sanitaire actuelle. Nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières.

PERSPECTIVES DE L'EXERCICE EN COURS - EVOLUTION PREVISIBLE

L'activité 2021 ne devrait pas présenter de changement significatif dans l'activité de la société. La croissance du chiffre d'affaires du groupe se poursuit avec un effort particulier sur la réduction des frais généraux, et l'assainissement de la trésorerie. Ces efforts portent leurs fruits.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE D'ARRETE DES COMPTES CONSOLIDES ET LA DATE A LAQUELLE ILS SONT ETABLIS

Depuis le 31 Décembre 2020, aucun événement important n'est à signaler.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

L'effort engagé depuis plusieurs années en matière de recherche et développement s'est poursuivi au cours de l'exercice 2020. Il permet au groupe de continuer à être innovant sur ses marchés.

EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES SOCIETES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION, NOTAMMENT DE SA SITUATION D'ENDETTEMENT

Les capitaux propres du groupe consolidés de 18 448 K€ représentent 56 % de l'endettement externe (32 231 K€).
Ce dernier comprend 18 710 K€ d'emprunts auprès d'établissements de crédit.
Le fonds de roulement est positif

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

Le groupe distribue des produits à usage médical auprès d'une clientèle de cliniques et d'hôpitaux sur le territoire métropolitain et à l'export.

L'activité est liée à la politique médico-sociale du gouvernement.

Toutefois il convient de rester prudent sur l'évolution de l'activité, la conjoncture économique internationale dégradée rendant délicat les prévisions.

INDICATIONS SUR L'UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR L'ENTREPRISE

Ces indications ne sont pas pertinentes pour l'évaluation de l'actif et du passif de la société, de sa situation financière et de ses pertes et profits.

Fait à GENAY,
le 03 Février 2021

LE PRESIDENT

SAS SPLIC

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 Décembre 2020

À l'Assemblée Générale de la société SPLIC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SAS SPLIC relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

SAS SPLIC

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Charbonnières et à Lyon, le 24 Février 2021

Pour IN EXTENSO
AUVERGNE RHONE-ALPES,

Thierry SIMARD
Commissaire aux Comptes

Pour COGEPARC
Membre de PKF INTERNATIONAL

Stéphane MICHOUD
Commissaire aux Comptes